



NOTE D'ORIENTATION

Transposition à plus grande échelle de la gestion communautaire des pêches : Engagement régional en faveur de la pérennisation des pêches côtières dans les communautés insulaires du Pacifique

Objet

La présente note d'orientation vise à :

- réaffirmer l'importance des pêches côtières et la nécessité d'étendre à plus grande échelle les approches de gestion communautaire des pêches (GCP) ;
- souligner que le Cadre d'action 2021–2025 en faveur de la transposition à plus grande échelle des régimes de GCP dans le Pacifique, par ses orientations régionales et infrarégionales, guide l'extension des régimes de GCP qui appuient les communautés locales et renforcent leur pouvoir d'action ; et
- mettre en lumière les actions clés adoptées pour appuyer et accélérer la mise en œuvre du Cadre d'action.

Messages clés

- Moins de 10 % des communautés côtières du Pacifique ont bénéficié d'un appui pour mettre en place des régimes de GCP et la gestion demeure inefficace dans de vastes zones.
- Il est essentiel d'accompagner efficacement et d'autonomiser les communautés côtières pour réaliser les objectifs nationaux en matière de gestion des pêches côtières, la vision décrite dans la Nouvelle partition pour les pêches côtières (Stratégie de Nouméa), ainsi que l'ambition énoncée par les dirigeants du Pacifique dans la feuille de route régionale pour une pêche durable en Océanie.
- Compte tenu de l'insuffisance des ressources financières et humaines affectées à la gestion des pêches côtières et à la GCP dans les services des pêches nationaux et infranationaux, il est indispensable d'adopter une approche stratégique inclusive de la gestion durable des pêches côtières dans le Pacifique.
- Le Cadre d'action propose un ensemble d'orientations stratégiques de niveau régional et sous-régional pour la transposition à plus grande échelle de la GCP, que les pays océaniques peuvent adapter en fonction de leurs contextes nationaux.
- Les ministres et les directeurs des pêches sont invités à appuyer la mise en œuvre du Cadre d'action aux niveaux national et infranational.



La gestion communautaire des pêches dans le Pacifique

En Océanie, la GCP est encadrée par trois grands instruments stratégiques adoptés en 2015 : la Nouvelle partition pour les pêches côtières (Stratégie de Nouméa¹), la feuille de route régionale pour une pêche durable en Océanie², entérinée au plus haut niveau par les dirigeants de la région, et la feuille de route du Groupe du fer de lance mélanésien pour la gestion et le développement durable des pêcheries côtières 2015–2024³. Ces stratégies s'inscrivent en cohérence avec les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté⁴ (FAO, 2015). Les objectifs de ces stratégies peuvent être résumés comme suit :

Les communautés ont les moyens de piloter des régimes de gestion locaux, garants de la protection et du renforcement des pêches côtières, des écosystèmes marins et des moyens d'existence associés, qui sont sous-tendus par des approches communautaires, des politiques, des législations ainsi que des mesures de contrôle au niveau national.

En approuvant la Nouvelle partition pour les pêches côtières, les pays océaniques ont accepté de transposer à plus grande échelle les stratégies de gestion des pêches côtières qui intègrent la GCP. Transposer à plus grande échelle, c'est étendre à des unités cohérentes d'un territoire côtier plus vaste des solutions localisées et efficaces de gestion des pêches côtières, de sorte que les ressources halieutiques demeurent en bonne santé, nourrissent durablement les populations locales et participent à la réalisation des aspirations au développement des pays, tout en bénéficiant d'appuis appropriés au niveau national et régional.

Comme le laisse entrevoir la Nouvelle partition pour les pêches côtières, la GCP désigne

les stratégies de gestion halieutique pilotées par les communautés qui prévoient une approche écosystémique à même de pérenniser les moyens de subsistance et d'assurer la résilience des communautés insulaires.

Le défi des pêches côtières en Océanie

Les ressources halieutiques côtières ne cessent de s'appauvrir sous l'effet de la surpêche et de la dégradation des écosystèmes côtiers. Les mauvaises pratiques de gestion des terres, l'exploitation forestière et l'extraction minière sont quelques-unes des grandes menaces non halieutiques qui pèsent sur les ressources côtières. Ces menaces sont par ailleurs exacerbées par les chocs exogènes, tels que les catastrophes naturelles, le changement climatique et les pandémies (figure 1).

La plupart des communautés côtières du Pacifique n'ont pas encore bénéficié d'un soutien adéquat pour mettre en place un régime de GCP et de vastes zones ne sont pas gérées efficacement. Si la GCP demeure axée sur un petit nombre de sites, voire un réseau de sites, la plus grande partie des eaux côtières du Pacifique échapperont à ce cadre de gestion et les moyens d'existence de milliers de communautés seront mis en péril. En ce qui concerne la structure institutionnelle et la gouvernance, le manque d'investissement (moyens humains et budget) dans la gestion des pêches côtières et la GCP est un défi chronique.

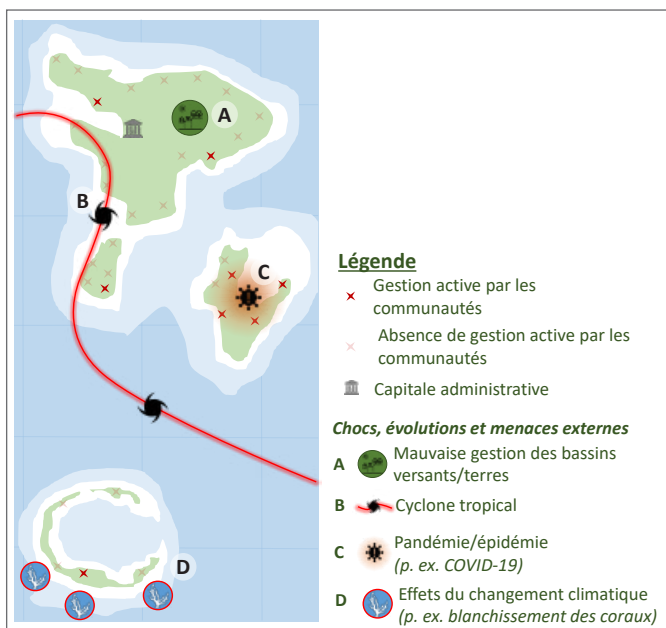


Figure 1 : Défis liés à la GCP.

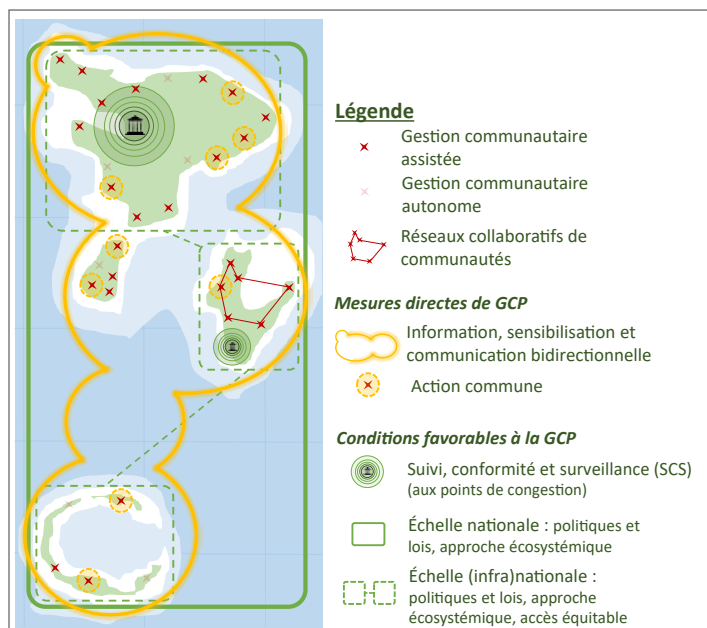


Figure 2 : Approche stratégique de la transposition à plus grande échelle de la GCP.

¹ <https://purl.org/spc/digilib/doc/gz5dr>

² <https://purl.org/spc/digilib/doc/xnc9f>

³ https://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/InfoBull/FishNews_VF/142/FishNews142_39_MSG_SPC_VF.pdf

⁴ <http://www.fao.org/3/i4356fr/i4356FR.pdf>



Pour une approche stratégique de la transposition à plus grande échelle

Compte tenu de l'insuffisance des moyens financiers et humains affectés à la gestion des pêches côtières, en particulier à la GCP, dans les services des pêches, de la pluralité des besoins des communautés et de leur isolement géographique, il convient d'adopter une approche stratégique de transposition (figure 2) qui permettra d'accompagner et d'autonomiser toutes les communautés côtières et, ce faisant, d'influer sur la pérennité des ressources. Le Cadre d'action contient des orientations stratégiques pertinentes au niveau national.

Cadre d'action 2021–2025 en faveur de la transposition à plus grande échelle des régimes de GCP dans le Pacifique

Pour concrétiser la vision de la Nouvelle partition pour les pêches côtières et l'ambition fixée par les dirigeants de la région dans la feuille de route sur l'avenir des pêches, les membres de la Communauté du Pacifique (CPS) ont examiné et approuvé le Cadre d'action à la treizième Conférence des directeurs des pêches de la CPS⁵ et l'ont entériné à la deuxième Conférence régionale des ministres des Pêches en août 2021⁶.

Reconnaissant que les membres de la CPS sont compétents en matière de gestion des pêches côtières à l'échelle nationale et prenant en compte la diversité des contextes et des progrès accomplis au regard de la mise en œuvre de la GCP dans les États et Territoires insulaires océaniques, le Cadre d'action a vocation à guider, par des orientations de niveau régional et sous-régional, les pays océaniques dans l'élaboration, la hiérarchisation et la mise en œuvre de mesures nationales et infranationales visant à transposer à plus grande échelle les régimes de GCP qui appuient les communautés locales et contribuent aux objectifs nationaux et régionaux en matière de gestion des pêches côtières.

Mesures prioritaires recommandées

Échelon régional

- Les ministres des Pêches et les directeurs des pêches sont invités à promouvoir et à appuyer la mise en œuvre du Cadre d'action aux échelons régional, national et infranational, et à trouver des moyens de réaffirmer leur soutien en faveur d'un recentrage des priorités et de l'affectation de ressources appropriées (moyens humains et budgets de fonctionnement) aux services des pêches pour assurer l'application efficace de la GCP.
- La CPS est invitée à appuyer la mise en œuvre du Cadre d'action, en collaborant et en coordonnant son action avec les organismes publics, les acteurs non étatiques, les bailleurs et les partenaires du développement aux échelons régional, national et infranational.

⁵ <https://fame1.spc.int/fr/meetings/254>

⁶ https://www.ffa.int/system/files/2021%20RFMM2%20Statement%20of%20Outcomes_FINAL.pdf

Échelon national et infranational

- Premièrement, pour que le Cadre d'action puisse être mis en œuvre au niveau national, il est vivement recommandé qu'un processus inclusif de hiérarchisation des priorités nationales soit établi pour élaborer des mesures de transposition⁷, ce qui permettra de garantir que les mesures prioritaires sont bien intégrées au plan de travail et au budget des services et organisations concernés au niveau national et infranational et qu'elles sont communiquées aux partenaires sous-régionaux et régionaux.
- Deuxièmement, il est nécessaire d'assurer un suivi régulier et inclusif⁸ des mesures appliquées pour améliorer et adapter les mesures ou approches nationales de transposition à plus grande échelle.

Pour en savoir plus

Communauté du Pacifique. 2021. Cadre d'action en faveur de la transposition à plus grande échelle des régimes de gestion communautaire des pêches dans le Pacifique : 2021–2025. Nouméa, Nouvelle-Calédonie : Communauté du Pacifique. 22 p. <https://purl.org/spc/digilib/doc/5fgmk>

CPS, LLMA, UOW. 2021. Transposition à grande échelle de la gestion communautaire des pêches en Océanie [Document d'information]. Nouméa, Nouvelle-Calédonie : Communauté du Pacifique. 4 p. <https://purl.org/spc/digilib/doc/zipk3>

⁷ Voir les mesures / étapes 1 et 2 de la section 6.3 du Cadre d'action.

⁸ Voir les mesures / étapes 3 et 4 de la section 6.3 du Cadre d'action.



© Watisoni Lalavanua

Pour plus d'informations ou pour toute demande d'assistance technique, veuillez contacter le Programme pêche côtière de la CPS (cfpinfo@spc.int).

© Élodie van Lierde



© Communauté du Pacifique (CPS) 2021

Siège de la Communauté du Pacifique

95 Promenade Roger Laroque, BP D5- 98848 Nouméa, Nouvelle-Calédonie
Tél. : +687 26 20 00 | spc@spc.int | www.spc.int